

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **120 (1994)**

Heft 11

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Section fribourgeoise

Compte rendu de l'assemblée générale

La section fribourgeoise de la SIA a tenu son assemblée générale aux Paccots (commune de Châtel-Saint-Denis) sous la présidence de M. Jacques Audergon, ingénieur, le 14 avril 1994. La section accueille trois nouveaux membres, ainsi que trois membres transférés d'autres sections, ce qui porte son effectif à 216 membres.

Le président axe son rapport sur la nouvelle donne dans le marché de la construction. Pour faire face aux défis qui se posent aux ingénieurs et architectes, trois cartes maîtresses doivent être jouées: ouverture des marchés publics, nouveaux honoraires et assurance qualité.

La SIA est favorable à l'ouverture des marchés, mais le président rappelle que les règles relatives aux soumissions doivent permettre au mandant de porter son choix sur un mandataire compétent. Le rendement économique ne peut en effet être réalisé que lorsque ce choix correspond parfaitement à la tâche qui se présente.

Concernant les honoraires, le président informe sur le contenu du projet MP 95 qui consiste, d'une part, à déconnecter le calcul du coût des prestations de celui de l'ouvrage et, d'autre part, à articuler le déroulement du mandat en phases pouvant faire l'objet d'attributions successives.

Quant à l'assurance qualité, un effort particulier est consenti dans le canton de Fribourg, qui reçoit l'appui de la section à condition que la cohérence avec les travaux du forum «Qualité dans la construction» soit assurée.

Les activités 1993 se sont essentiellement articulées autour de trois des quatre thèmes retenus par la section: le défi de l'entreprise générale, l'image de la SIA, et les nouvelles technologies. Le président rappelle les manifestations qui ont eu lieu dans ces cadres thématiques, que les activités 1994 poursuivront.

M. Pierre Aeby, conseiller d'Etat et directeur des travaux publics, a informé la section des développements les plus récents touchant les marchés publics. Il a d'autre part indiqué, qu'en matière d'assurance qualité, l'effort principal de sa direction portait actuellement sur le génie civil.

M. Aeby a ensuite commenté l'article de Martin Geiger paru dans SI+A «Das SNL Simulationsmodell in der Raumplanung», et discuté ses implications pour le canton. Il a enfin fourni quelques informations sur le développement de dossiers actuels qui sont d'un intérêt certain pour la section.

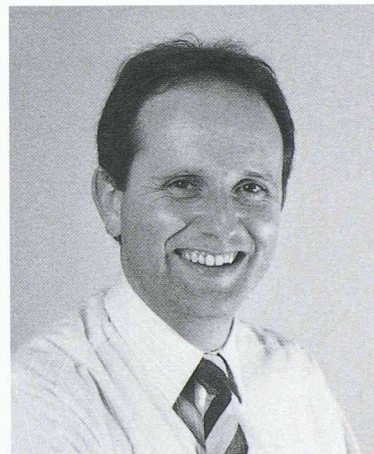
M^{me} Rose-Marie Ducrot, syndic de Châtel-Saint-Denis, après avoir apporté les salutations de la commune, a introduit l'exposé de M. Frédéric Aubry, ingénieur électricien. Celui-ci a présenté le Centre de compétence Châtelois, ainsi que son projet actuel de gazéification du bois pour application au couplage chaleur-force.

Section neuchâteloise

Relève à la présidence

Lors de la récente assemblée générale de la section, Pierre Roelli, ingénieur civil dipl. EPFZ, de Neuchâtel, a été élu à la présidence de la section. Il succède à Jean-Michel Triponez, arch. dipl., du Locle.

M. Roelli, qui a obtenu son diplôme à l'EPFZ en 1975, est de-



M. P. Roelli, nouveau président de la section neuchâteloise

puis 1987 responsable du département de génie civil des Forces Motrices neuchâteloises, à Corcelles. Son activité couvre les domaines des travaux souterrains, des aménagements hydrauliques et des structures. A nos félicitations à M. Roelli, nous ajoutons nos remerciements à son prédécesseur.

SIA vaudoise

Candidatures

M^{me} Pascale Yoakim-Pellet, architecte, diplômée EPFL en 1984 (Parrains: M^{me} et M. Nouha Baghdadi et Jean Nicollier)

M. Jean-Daniel Beuchat, architecte, diplômé EPFL en 1985 (Parrains: M^{me} et M. Claudia Liebenmann et Hans Schaffner)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de quinze jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au comité central de la SIA à Zurich.